

Action	Volet	Réduire les flux de pollution en vue de la restauration de la qualité des eaux.
55	Sous-volet	Développer une offre éco-touristique
	Titre action	Etude de la fréquentation littorale et maritime dans la baie du Marin

Espace d'engagement	Littoral urbanisé, Espace maritime
----------------------------	------------------------------------

Etat	En Attente	Priorité	Moyenne	Type d'action :	Etude
-------------	------------	-----------------	---------	------------------------	-------

Maître d'Ouvrage
Comité Martiniquais du Tourisme

Programmation
2010

Critères d'évaluation
Indicateur de réalisation : Réalisation de l'étude. Indicateur de performance : Utilisation des résultats de l'étude par les acteurs de la baie.

Partenaires Techniques

Descriptif
<p>Une bonne connaissance de la fréquentation de la baie et des sites: plan d'eau, plages, chemins de randonnées... par la population résidente et de passage est une donnée fondamentale pour une bonne gestion des milieux.</p> <p>En effet, seule une connaissance fine de la fréquentation et de ses perspectives d'évolution permettra de concevoir et de dimensionner des ouvrages et des mesures de gestion adaptés.</p> <p>Le CMT, acteur central dans la promotion et la connaissance du tourisme à la Martinique collecte, analyse et diffuse les données de la fréquentation touristique à l'échelle de l'île. Dans le cadre du Contrat de Baie, le CMT mènera une étude spécifique afin d'évaluer par des enquêtes et des comptages la fréquentation des différents espaces: locations saisonnières et hôtellerie, sites naturels, plan d'eau, plages...</p> <p>Cette étude se fera en collaboration avec les gestionnaires des espaces naturels et les acteurs économiques.</p>

Observations



Coût prévisionnel
30 000 €

Répartition annuelle	
2009	
2010	30 000,00 €
2011	
2012	
2013	

Partenaire Financier	Montant (€ HT)	Dem. Subv	%
CMT	30 000	Non	100
Total (€ HT)	30 000 €		

Action	Volet	Réduire les flux de pollution en vue de la restauration de la qualité des eaux.
56	Sous-volet	Mieux organiser les usages sur le plan d'eau et réduire les impacts des activités na
	Titre action	Plan de gestion des mouillages de la Baie

Espace d'engagement	Espace vulnérable, Espace maritime
----------------------------	------------------------------------

Etat	En Attente	Priorité	Haute	Type d'action :	Etude
-------------	------------	-----------------	-------	------------------------	-------

Maître d'Ouvrage
CAESM (Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud de la Martinique)



Programmation
2010

Critères d'évaluation
Indicateur de réalisation : Rédaction et mise en application du plan de gestion Indicateur de performance : Réduction du mouillage forain et de ses impacts environnementaux.

Coût prévisionnel
50 000 €

Partenaires Techniques
Commune du Marin, commune de Sainte-Anne, DDAM, DIREN...

Répartition annuelle	
2009	
2010	50 000,00 €
2011	
2012	
2013	

Descriptif
<p>Les navires de plaisance au mouillage, en particulier en l'absence d'organisation, sont une source importante de dégradation de la qualité des eaux de et des biocénoses marines par les détériorations physique liées aux ancres et les rejets d'eau usées.</p> <p>L'impact est d'autant plus important qu'on compte en période de pointe 1200 navires au mouillage dans la baie contre 600 à quai. Ces navires qui génèrent des rejets et des dégradations physiques sont également une nuisance paysagère et un risque pour la navigation, inconforts qui ne sont compensés par aucune recette directe pour les municipalités ou les gestionnaires du port.</p> <p>Pour améliorer cette situation, il est nécessaire de proposer une organisation du mouillage dans la baie en concertation entre la CAESM, les villes du Marin et de Sainte-Anne, la SAEPPM....</p> <p>Cette étude a pour objectif de proposer un plan de gestion qui devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre en compte les projets concernant le mouillage (extension du port) - Etudier la faisabilité de l'installation de mouillages légers dans la baie - S'intéresser aux possibilités de percevoir une redevance pour le mouillage hors quai - Réaliser une évaluation des impacts environnementaux du plan de gestion <p>Toute modification dans l'organisation devra être accompagnée d'une actualisation de la réglementation, des zonages et du balisage de la Baie sous la responsabilité de la DDAM. Par ailleurs, cette étude devra permettre aux conseils municipaux de valider le zonage et d'établir les arrêtés municipaux indispensables à sa transcription réglementaire.</p>

Partenaire Financier	Montant (€ HT)	Dem. Subv	%
CONSEIL RÉGIONAL	10 000	Non	20
CONSEIL GENERAL	10 000	Non	20
SAINTE-ANNE	10 000	Non	20
MARIN	10 000	Non	20
CAESM	10 000	Non	20
Total (€ HT)	50 000 €		

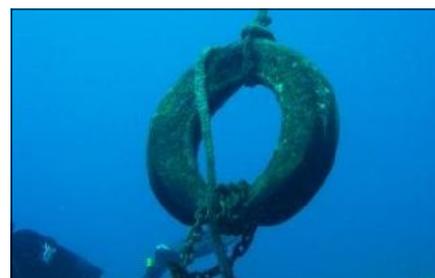
Observations
Cette étude pourra s'inspirer des conclusions issue de l'étude de faisabilité de l'organisation des mouillages menée par la CAESM en 2009 à l'échelle de son territoire.

Action	Volet	Réduire les flux de pollution en vue de la restauration de la qualité des eaux.
57	Sous-volet	Mieux organiser les usages sur le plan d'eau et réduire les impacts des activités na
	Titre action	Equipement des sites de plongée avec des prises de mouillage écologiques

Espace d'engagement	Espace maritime
----------------------------	-----------------

Etat	En Attente	Priorité	Haute	Type d'action :	Travaux
-------------	------------	-----------------	-------	------------------------	---------

Maître d'Ouvrage
CAESM (Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud de la Martinique)



Programmation
2009 - 2010

Critères d'évaluation
Indicateur de réalisation : Mise en place des prises de mouillage Indicateur de performance : Utilisation de ces mouillages par les professionnels

Coût prévisionnel
50 000 €

Partenaires Techniques
, OMMM, clubs de plongée (dont Natiyabel membre de la CREBS), DRAM, DDE, COMASSUB (Comité Martinique des Sports Subaquatiques) via la CREBS.

Répartition annuelle	
2009	
2010	50 000,00 €
2011	
2012	
2013	

Descriptif
La plongée sous-marine est un loisir prisé en Martinique avec de nombreux sites dans (ou à proximité) de l'aire du contrat de baie du Marin et de Sainte-Anne. Faute de mouillages fixes, les plongeurs jettent l'ancre ou créent eux-mêmes des prises de mouillages souvent inadaptées qui ont pour conséquence des dégradations importantes sur les fonds marins. Afin de réduire les impacts de cette activité sur les sites de plongées (biocénoses benthiques), des prises de mouillages fixes seront installées et mises à disposition. Les sites présentés pour l'installation des mouillages définis en concertation avec les clubs de plongée locaux sont : Pointe Borgnesse (3 mouillages, 4m), Tombant Boucanier (2 à 4 m), Aquarium (1 à 6 m), Petit Voilier (1 à 12 m), Petit Mur (1 à 9 m), Demoiselles (1 à 5 m), Trois Vallées (2 à 5m et 20 m), Tombant Barracuda (2 à 5 m et 6 m), Grande Caye (3 à 6 m), Jardin tropical (2 à 7 m). Soit un total de 18 mouillages à implanter exclusivement dans les zones sableuses, corps mort ou ancre à vis en fonction des conditions locales. La mise en oeuvre de cette action fera l'objet d'une concertation menée en 2009 avec les professionnels, les affaires maritimes, la DIREN... pour définir l'opération (types de mouillages, exigences en terme de sécurité pour la navigation...).

Partenaire Financier	Montant (€ HT)	Dem. Subv	%
EUROPE (FEADER)	15 000	Non	30
ETAT (ONEMA)	10 000	Non	20
CONSEIL REGIONAL	7 500	Non	15
CONSEIL GENERAL	7 500	Non	15
MARIN	5 000	Non	10
Total (€ HT)	45 000 €		

Observations
Les mouillages dénombrés ici sont une proposition de base pour la réalisation de cette action basée sur la fréquentation des sites de plongée. Le choix final sera effectué par le maître d'ouvrage lors de la rédaction du DCE.

Action	Volet	Réduire les flux de pollution en vue de la restauration de la qualité des eaux.
58	Sous-volet	Mieux organiser les usages sur le plan d'eau et réduire les impacts des activités na
	Titre action	Déplacement d'une épave de la baie pour créer un nouveau site attractif de plongée

Espace d'engagement	Espace maritime
----------------------------	-----------------

Etat	En Attente	Priorité	Moyenne	Type d'action :	Travaux
-------------	------------	-----------------	---------	------------------------	---------

Maître d'Ouvrage
CAESM (Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud de la Martinique)



Programmation
2012

Critères d'évaluation
Indicateur de réalisation : Déplacement de l'épave vers un site adapté Indicateur de performance : fréquentation de ce site artificiel - résultat du suivi de la colonisation de l'épave

Coût prévisionnel
70 000 €

Partenaires Techniques
DIREN, COMASSUB(Comité Martinique des Sports Subaquatiques) via la CREBS, OMMM

Répartition annuelle	
2009	
2010	70 000,00 €
2011	
2012	
2013	

Descriptif
<p>Une trop forte fréquentation des sites de plongée est néfaste pour la qualité des biocénoses marines, il est donc intéressant de proposer des alternatives aux récifs naturels pour les plongeurs. L'action proposée est de créer un nouveau site artificiel pour écarter du récif une partie de la fréquentation.</p> <p>Ce site artificiel sera constitué par une ou plusieurs épaves, voilier ou bateau moteur préalablement dépolluée(s), existant dans la baie et qui sera déplacée jusqu'à un emplacement propice. Lors de ce déplacement, il faudra être particulièrement vigilant à l'état du bateau choisi afin d'éviter qu'il ne se brise lors du remorquage ou de l'immersion. Les conditions minimales pour le site seront une distance de 20 m entre le haut de l'épave et la surface, un fond sableux en dehors des chenaux de navigation. Le site sera si possible proche de biocénoses patrimoniales (herbiers ou récifs) afin de favoriser la colonisation du support et de renforcer l'intérêt du site.</p> <p>Il existe plusieurs épaves dans la baie du Marin et de Sainte-Anne qui pourraient être utilisées. Elles sont dans les trous à cyclone (4 voiliers), un dans le canal O'Neill, 1 dans un trou à cyclone, un dans la mangrove Belfond. Cette action aura comme bénéfice de retirer une pollution visuelle, d'enlever la dangerosité de l'épave (accès par le public et navigation), d'améliorer la plongée, de réduire les dégradations sur le milieu naturel et de créer un récif artificiel utilisable pour la pêche et qui fera l'objet d'un suivi scientifique.</p> <p>Pour le bon déroulement de cette opération des réunions de concertation seront organisées</p>

Partenaire Financier	Montant (€ HT)	Dem. Subv	%
ETAT (ONEMA)	14 000	Non	20
EUROPE (FEADER)	14 000	Non	20
CAESM	7 000	Non	10
MARIN	7 000	Non	10
SAINTE-ANNE	7 000	Non	10
CONSEIL GENERAL	10 500	Non	15
CONSEIL REGIONAL	10 500	Non	15
Total (€ HT)	70 000 €		

Observations
En ce qui concerne les procédures réglementaires un dossier de déplacement d'épave sera déposé en préfecture ainsi qu'un courrier au propriétaire du bateau. Notons qu'un projet similaire mené à Schoelcher par la municipalité en collaboration avec l'OMMM.

Action	Volet	Réduire les flux de pollution en vue de la restauration de la qualité des eaux.
59	Sous-volet	Mieux organiser les usages sur le plan d'eau et réduire les impacts des activités na
	Titre action	Maintien de la police de l'environnement sur la commune de Sainte-Anne

Espace d'engagement	Bassin versant, Littoral urbanisé, Espace vulnérable
----------------------------	--

Etat	En Cours	Priorité	Haute	Type d'action :	Contrôle
-------------	----------	-----------------	-------	------------------------	----------

Maître d'Ouvrage
Commune de Sainte-Anne



Programmation
2009 - 2013 Action continue

Critères d'évaluation
Indicateur de réalisation : Nombre d'agents de terrain. Indicateur de performance : Nombre d'interventions auprès des usagers (procès verbaux dressés, rappels à la loi, opérations de communication / sensibilisation)

Coût prévisionnel
600 000 €

Partenaires Techniques
DIREN

Répartition annuelle	
2009	120 000,00 €
2010	120 000,00 €
2011	120 000,00 €
2012	120 000,00 €
2013	120 000,00 €

Descriptif
<p>Une présence quotidienne sur le terrain est le moyen le plus efficace de faire respecter les règlements sur les sites sensibles (chiens en laisse, feux interdits...) et d'assurer une sensibilisations à destination de la population résidente et de passage.</p> <p>La Ville de Sainte-Anne a mis en place depuis plusieurs années une police de l'environnement qui patrouille sur le territoire pour réaliser de la sensibilisation et faire respecter la réglementation.</p> <p>Cette «police» est plus en réalité une équipe constituée de 3 agents communaux qui ont la charge de patrouiller sur le terrain. Parmi ces 3 agents, 2 sont gardes du littoral et donc assermentés.</p> <p>Il est fondamental que cette police de l'environnement fonctionne en étroite collaboration avec les patrouilles bleue que la CAESM est en train de créer dans le cadre du Contrat de Baie pour définir des plannings et des priorités d'action communes et concertées.</p>

Observations

Action	Volet	Réduire les flux de pollution en vue de la restauration de la qualité des eaux.
60	Sous-volet	Mieux organiser les usages sur le plan d'eau et réduire les impacts des activités na
	Titre action	Création des patrouilles bleues

Espace d'engagement	Bassin versant, Littoral urbanisé, Espace vulnérable, Espace maritime
----------------------------	---

Etat	En Cours	Priorité	Haute	Type d'action :	Contrôle
-------------	----------	-----------------	-------	------------------------	----------

Maître d'Ouvrage
CAESM (Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud de la Martinique)

Programmation
2009 - 2013 Action continue

Critères d'évaluation
Indicateur de réalisation : Effectifs des patrouilles bleues Indicateur de performance : Nombre d'interventions auprès des usagers (procès verbaux dressés, rappels à la loi, opérations de communication / sensibilisation)

Partenaires Techniques

Descriptif
<p>Un contact quotidien avec la population résidente et de passage au niveau de la baie est un élément extrêmement important pour atteindre les objectifs d'amélioration de la qualité des eaux et des milieux.</p> <p>Dans cette optique, la CAESM a décidé de mettre en place du personnel de terrain dévolu à la surveillance des pratiques sur le plan d'eau et sur le littoral. Ces équipes, les «patrouilles bleues» auront pour une fonction primordiale de prévention. Leur sera rôle d'aller au contact des usagers de la baie sur le terrain pour les sensibiliser aux bonnes pratiques environnementales et rappeler à l'ordre les contrevenants voire de faire appel aux autorités compétentes. Les membres de ces patrouilles n'auront pas de pouvoir de police mais pourront suivant l'évolution de la situation être assermentés ce qui leur permettra de dresser des procès verbaux.</p> <p>La CAESM a prévu le recrutement de 6 agents engagés à mi-temps pour ces patrouilles et la mise à disposition de ces équipes de 3 voitures (1 par binôme) dès 2009 ainsi que l'achat d'un bateau dès 2010.</p>

Observations

Coût prévisionnel
500 000 €

Répartition annuelle	
2009	50 000,00 €
2010	85 000,00 €
2011	85 000,00 €
2012	85 000,00 €
2013	85 000,00 €

Partenaire Financier	Montant (€ HT)	Dem. Subv	%
CAESM	0	Non	0
Total (€ HT)	0 €		

Action	Volet	Réduire les flux de pollution en vue de la restauration de la qualité des eaux.
61	Sous-volet	Développer une offre éco-touristique
	Titre action	Promotion des activités nautiques dans leur diversité

Espace d'engagement	Bassin versant, Littoral urbanisé, Espace vulnérable, Espace maritime
----------------------------	---

Etat	En Attente	Priorité	Moyenne	Type d'action :	Communication
-------------	------------	-----------------	---------	------------------------	---------------

Maître d'Ouvrage
Comité Martiniquais du Tourisme



Programmation
2010 - 2013

Critères d'évaluation
Indicateur de réalisation : Nombre d'actions de communication menées Indicateur de performance : Evolution des activités nautiques dans la baie

Coût prévisionnel
40 000 €

Partenaires Techniques
CAESM, Commune du Marin, Commune de Sainte-Anne

Répartition annuelle	
2009	
2010	10 000,00 €
2011	10 000,00 €
2012	10 000,00 €
2013	10 000,00 €

Descriptif
<p>Le caractère insulaire de la Martinique a contribué au développement de nombreuses activités nautiques. Elles ont aujourd'hui une grande importance sur l'île et plus particulièrement sur les communes du Marin et de Sainte-Anne.</p> <p>Ces activités sont soit liées à la culture martiniquaise et empreintes d'une forte attache traditionnelle et patrimoniale: gommiers, yoles, découverte des métiers de la pêche... soit plus récentes (plongée sous-marine, randonnée palmée, plaisance, nouvelles disciplines de voile...) et participent à une offre touristique diversifiée.</p> <p>Le CMT a pour mission de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique d'aménagement touristique de la Martinique. Parmi les objectifs qu'il s'est fixé de nombreuses actions concernent la promotion des services touristiques et la sensibilisation de la population.</p> <p>Dans ce cadre, le CMT mènera diverses actions de promotion des activités nautiques par la participation à des salons régionaux et nationaux, par la diffusion de messages à la télévision, par la proposition d'une offre de services touristiques...</p>

Partenaire Financier	Montant (€ HT)	Dem. Subv	%
CMT	40 000	Non	100
Total (€ HT)		40 000 €	

Observations

Action	Volet	Réduire les flux de pollution en vue de la restauration de la qualité des eaux.
62	Sous-volet	Développer une offre éco-touristique
	Titre action	Valorisation des sentiers de randonnées des mornes et du littoral

Espace d'engagement	Bassin versant, Littoral urbanisé
----------------------------	-----------------------------------

Etat	En Attente	Priorité	Moyenne	Type d'action :	Travaux
-------------	------------	-----------------	---------	------------------------	---------

Maître d'Ouvrage
CELRL (Conservatoire du Littoral), ONF (Office National des Forêts)



Programmation
2010 - 2012

Critères d'évaluation
Indicateur de réalisation : Développement des sentiers littoraux et continuité piétonnes

Coût prévisionnel
75 000 €

Partenaires Techniques
DIREN

Répartition annuelle	
2009	
2010	25 000,00 €
2011	25 000,00 €
2012	25 000,00 €
2013	

Descriptif
<p>Les sentiers de randonnées des Mornes et du littoral sur l'aire du Contrat de Baie incitent à la découverte pédestre des sites par la population résidente et de passage. Parmi les sentiers à valoriser, on privilégiera ceux ayant des points de vue importants sur la baie. Ces sites sont les plus favorables à une explication et une interprétation des paysages, notamment au niveau du Morne Aca, du futur sentier littoral entre la pointe Borgnesse et Petite Poterie, Morne Gommier et Piton Crève Cœur.</p> <p>Tous ces chemins cités ici sont de courtes promenades, accessibles à un large public.</p> <p>Dans une démarche de sensibilisation à l'environnement, de partage des connaissances et d'appropriation des milieux, les gestionnaires des sites et des sentiers mettront en place des dispositifs d'interprétation paysagère et environnementale à destination du grand public.</p> <p>Le CEL interviendra sur ses propres sites et l'ONF prendra le relais sur les autres</p>

Partenaire Financier	Montant (€ HT)	Dem. Subv	%
ONF	22 500	Non	30
CELRL	22 500	Non	30
CONSEIL GÉNÉRAL	15 000	Non	20
CONSEIL RÉGIONAL	15 000	Non	20
Total (€ HT)	75 000 €		

Observations